

Politique | Les artilleurs demandent réparation



A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, Nicolas Sarkozy a salué le "sacrifice" des troupes coloniales des "spahis, tabors marocains et tirailleurs sénégalais". Ce même jour, un collectif d'associations mené par « les Oubliés de la République » a rendu hommage à ces soldats sous l'égide du Président de la région Aquitaine, Alain Rousset, place du Trocadéro à Paris. 15 anciens soldats marocains étaient là pour demander réparation et soutenir le projet de loi d'Alain Rousset qui veut « dé cristalliser » la loi de 1959. Aujourd'hui, s'ils souhaitent toucher leur minimum vieillesse, ils doivent résider 9 mois en France et leur pension est près de 8 fois inférieure à celles des soldats de nationalité française.

Ils sont 15. Des vieillards, le visage marqué, dignes, dans leur costume gris, marron ou bleu et leur petit chapeau blanc ou gris typique. Ces vieillards ne sont pas des hommes ordinaires. Ce sont d'anciens artilleurs marocains, venus ici en ce 8 mai, jour de commémoration. Peu d'entre eux parlent et comprennent le français. Mais, ils sont ici pour demander une reconnaissance de l'Etat français et surtout réparation. Les médias sont présents RFI, France 3, France 24, BFM. Comme ces hommes, ils seraient, selon Naima Charaï, conseillère régionale d'Aquitaine et présidente des « Oubliés de la République », 80 000 dans cette situation précaire.

Une prise de conscience pour une loi

Porté par Alain Rousset, le nouveau projet de loi vise à leur redonner un minimum vieillesse décent. Pour l'obtenir, ces marocains, anciens colonisés sont contraints de résider 9 mois en France. « Une partie vit à Bordeaux dans des conditions insalubres, où ils sont clochardisés » dénonce Naima Charaï, présidente « des Oubliés de la République ». Leur pension est d'environ 150 euros au lieu de 600 euros pour les soldats de nationalité française. « Il a fallu le film *Indigènes* pour avoir un sursaut d'honneur en France. Mais il faut désormais aller plus loin » ajoute Alain Rousset. C'est pour cela qu'il demande une modification de la loi de 1959. Mieux encadrer ces hommes, leur permettre de résider où ils veulent, sans passer 9 mois en France pour toucher leur minimum vieillesse, obtenir les mêmes pensions que les anciens soldats français, c'est ce que propose ce projet de loi. « Il faudrait faire un effort financier reconnaît Alain Rousset, j'appelle le Président de la République aux actes. Cette proposition ne vaut pas une division entre la droite et la gauche ». Quelques hommes politiques sont présents comme l'ancien ministre de l'Education et actuel député du Pas-de-Calais, Jack Lang, en costume bleu et souriant, « ici tout naturellement » ou Harlem Désir, député européen socialiste et tête de liste aux prochaines élections.

Une cérémonie pour rendre hommage

Un petit homme, le regard fixe et vif, attend avec ses compagnons. C'est Wahad Abdelkader. Il parle à peine le français et explique tant bien que mal qu'il a été soldat en Indochine. Il tient à ce qu'on note son régiment et part en remerciant les journalistes qui l'interrogent. Devant la foule réunie autour d'une tribune improvisée, Naima Charaï insiste : « Si cette situation dure depuis 50 ans , c'est aussi parce que ces hommes ne parlent pas bien le français ». La foule est métissée et nombreuse près de touristes ébahis, qui se demandent ce qui se passe. Un groupe de jolies jeunes filles d'une quinzaine d'années attend. Elles rigolent ensemble et sont apprêtées, et maquillées. Mais, elles ne sont pas là par hasard. « Nous sommes venus d'Evry, en Ile de France pour soutenir ces hommes qui se sont battus pour la France explique l'une d'elles. Nous savions qu'ici avait lieu cette commémoration. » A quelques pas, un homme tient solennellement un pancarte pour dénoncer la situation de ces artilleurs des anciens pays colonisés. Il est ici pour représenter un oncle décédé. Assis en demi-cercle autour des micros, les anciens soldats assistent à cette cérémonie d'hommage qui dure un peu plus d'une heure. Dominique Sopo, président de SOS Racisme, Patrick Lozes président du Cran, Conseil représentatif des associations noires de France, Mohammed Mechmach, président du collectif AC le feu, Dominique Guybert, secrétaire général adjoint de la Ligue des Droits de l'Homme se succèdent à la tribune après Naima Charaï et Alain Rousset. Tous dénoncent une situation injuste, une discrimination pour « ces hommes qui ont donné leur sang et parfois leur vie pour la France ». La chanteuse franco-malienne Roca Traoré, victoire de la musique 2009 est aussi là. Naima Charaï présidente du collectif rend hommage aux combattants en les appelant un par un par leur nom, sous les applaudissements.



Blog des oubliés de la république : <http://oubliesdelarepublique.blogspot.com/>

Proposition de loi d'Alain Rousset : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion1228.asp>

Charlotte Lazimi



Charlotte Lazimi

Crédit Photo : DR

Publié sur aqui.fr le 11/05/2009

[Url de cet article](#)